

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 JUIN 2021

DELIBERATION N°2021.00221

LEADER - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « LES NOUVEAUX ATELIERS DU DORLAY » POUR LA CONSTRUCTION D'ACTIVITES AUTOUR DU TEXTILE ET DE L'ACCESSOIRE DE MODE DANS LA VALLEE DU DORLAY

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 juin 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 60

M. Christian DUCCESCHI, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, ne prennent pas part au vote

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Vincent BONY,
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Michel GANDILHON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

RECUEIL EN PREFECTURE

Le 16 juin 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210610-02021002210

DATE D'ARCHIVAGE : 16 juin 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Philippe DENIS, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,
M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves MORAND,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 JUIN 2021

LEADER - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « LES NOUVEAUX ATELIERS DU DORLAY » POUR LA CONSTRUCTION D'ACTIVITES AUTOUR DU TEXTILE ET DE L'ACCESSOIRE DE MODE DANS LA VALLEE DU DORLAY

Saint-Etienne Métropole est un partenaire technique et financier du programme européen Leader Pilat 2014-2022.

Dans ce cadre, depuis 2015, la Métropole accompagne une démarche territoriale, intitulée « les nouveaux ateliers du Dorlay ». Cette dernière vise à créer un pôle d'activités autour du textile et de l'accessoire de mode dans la vallée du Dorlay, historiquement marquée par l'industrie textile : fabrication des tresses et lacets, tissage, passementerie. Trois communes sont concernées : Doizieux, La Terrasse-sur-Dorlay et Saint-Paul-en-Jarez.

Le pôle d'activités et de ressources « Les nouveaux ateliers textile du Dorlay » serait constitué par :

- la création d'ateliers de production dans d'anciennes usines textiles sur la vallée du Dorlay (plusieurs artisans sont candidats à une installation). L'objectif à moyen terme est d'atteindre 11 ateliers répartis sur les communes de Doizieux et La Terrasse-sur-Dorlay sur deux sites distincts. D'autres communes sont prospectées également quant à de l'offre foncière à vocation économique,
- la création d'un tiers-lieu « La Turbine créative » dédié au textile et à l'accessoire de mode dans une ancienne usine textile qui serait située à La Terrasse-sur-Dorlay et qui proposerait :
 - o la création et la mise à disposition d'un atelier collectif ("labo textile") mutualisant des machines et matériels rares, anciens et modernes mis à disposition des artisans locaux et extérieurs,
 - o la mise en œuvre d'un programme de formations aux savoir-faire à destination des professionnels et des amateurs, en proposant un calendrier varié, progressif et qualitatif,
 - o l'accompagnement, au quotidien, des artisans installés pour faciliter leur installation et leur développement en optimisant leurs démarches de gestion, de commercialisation, de communication.

En 2016 et 2018, Saint-Etienne Métropole a déjà soutenu ce projet, lors de sa phase d'émergence. Deux subventions au titre du programme Leader ont été accordées au Parc du Pilat pour l'animation de la démarche de construction d'activités (5 000 € pour lancer une dynamique de prospection de candidats à l'installation et 10 000 € pour accompagner plusieurs professionnels ou porteurs de projets à l'installation).

En 2020, un fonds de concours exceptionnel a été octroyé à l'association « Les nouveaux ateliers du Dorlay » pour la réhabilitation d'une ancienne usine textile afin de créer et de mettre à disposition 3 ateliers.

Aujourd'hui, le bilan est le suivant :

- réhabilitation par la commune de Doizieux des locaux d'une ancienne usine textile en trois ateliers et installation en 2020 de 3 artisans qui viennent avec leurs familles ; 10 autres candidats pressentis ;

- création en janvier 2020 de l'association « les nouveaux Ateliers du Dorlay » qui regroupe des acteurs privés et publics (habitants, associations, entreprises, les 3 communes et Parc du Pilat) ayant participé au démarrage du projet. Cette association anime la démarche de construction d'offre d'activités en lieu et place du Parc du Pilat.

Au travers de ce projet, il s'agit ainsi d'impulser une véritable démarche de développement territorial de rayonnement régional voire national qui s'appuie sur les ressources d'un territoire rural : le patrimoine bâti et les savoir-faire historiques de la vallée du Dorlay.

Dans le cadre de la poursuite de la démarche, l'association « Nouveaux ateliers du Dorlay », sollicite un financement de Saint-Etienne Métropole. Le Parc du Pilat se met en retrait au profit de l'association créée pour l'animation de la démarche.

La demande d'aide financière porte sur le fonctionnement de la structure pour une année de juin 2021 à mai 2022. Ce financement lui permettrait :

- de finaliser l'étude de faisabilité pour le tiers lieu rural,
- d'assurer l'accompagnement des artisans installés et des candidats à l'installation,
- de créer et d'animer des formations (métiers) à destination des artisans et des particuliers amateurs,
- d'assurer la gestion technique (petit entretien et formation des utilisateurs) et administrative du Labo textile,
- de mettre en œuvre la communication pour valoriser ce projet.

Les dépenses s'élèvent à 120 000 €HT. La commune a sollicité Saint-Etienne Métropole pour un montant de 12 000 € (10 %). La DIRECCTE interviendra à hauteur de 10 000 € (financement acquis). Un financement de 74 000 € est également attendu du Leader Pilat. Le reste sera à charge de l'association (20 %).

Il est proposé que la Métropole octroie cette subvention de 12 000 € à titre exceptionnel pour aider l'amorçage du projet.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 12 000 € à l'association « les nouveaux ateliers du Dorlay » à titre exceptionnel pour aider l'amorçage du projet ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention dont un exemplaire est joint au présent dossier,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur les crédits du développement territorial au chapitre 65 de l'exercice 2021.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU